



FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL

STRICT DE FOOTBALL DU FINISTERE

COMMISSION DE DISTRICT

DU STATUT de L'ARBITRAGE saison 2025/2026

Séance du 09/06/2026 15 H 00 / 17 H 30 CHATEAULIN

Présents : D PAUCHARD, M PONDAVEN, D BIALGUES , J STEPHAN, M GOUEZ, T BALICHARD

Absent Excusé :JP SEZNEC

1 COURRIERS

- Courrier LANDREVARZEC demande de renseignements

Hiba EL ALMI La Conseillère Territoriale en Arbitrage (CTA) leur a communiqué les renseignements sur la formation et recrutement d'arbitres.

La Commission dit le club couvert saison 2025/26.

2 **Clubs bénéficiaires de mutés supplémentaires au titre de l'article 45**

Voir liste sur annexe

Les clubs devront définir avant le 15/08/2026 l'affectation du ou des mutés supplémentaires

1 maxi par équipe jeunes ou seniors, sans info il sera affecté à l'équipe A



FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL

STRICT DE FOOTBALL DU FINISTERE

3 SITUATION DES CLUBS AU 15/06/2026

CLUBS EN INFRACTION

La commission arrête la liste des clubs du District en infraction au 15/06/2026.

Voir tableau joint en annexe 1.

La liste des clubs de district sera diffusée sur le site du district et celle des clubs de Ligue sur le site de la Ligue avant le 30/06/2026.

A ce jour 0 club de FFF, 8 clubs de ligue et 21 clubs de district sont en infraction soit 29 clubs.

Pour info au 15/06/2025 il y avait 28 clubs en infraction

au 15/06/2024 il y avait 35 clubs en infraction

au 15/06/2023 il y avait 60 clubs en infraction

au 15/06/2022 il y avait 81 clubs en infraction

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel, en 2^{ème} instance, devant la commission d'appel du District 29, dans un délai de 7 jours conformément à l'article 98 des règlements de Ligue de Bretagne.

LE SECRETAIRE
Jo. STEPHAN

LE PRESIDENT COMMISSION
Didier PAUCHARD